

FONCIERE 7 INVESTISSEMENT
Société Anonyme au capital de 1 120 000 euros
Siège social : 55, rue Pierre Charron - 75008 Paris
486 820 152 RCS PARIS

ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE DU 6 OCTOBRE 2026

Expose sommaire sur la situation de la société

L'assemblée générale du 9 juin 2026 a décidé d'affecter la perte de l'exercice clos le 31 décembre 2025, d'un montant de cent vingt-neuf mille huit cent quatre-vingt-dix-huit euros et quatre-vingt-huit centimes (129 898,88 €) au compte Report à Nouveau''.

Après affectation, le compte ''Report à Nouveau'' s'élève à -955 875,04 euros.

Les capitaux propres de la Société sont devenus inférieurs à la moitié du capital social. Conformément à l'Article L225-248 du Code de commerce, le Conseil d'Administration a convoqué une Assemblée Générale Extraordinaire pour le mardi 6 octobre 2026, soit dans le délai de quatre mois qui suit l'approbation des comptes afin de soumettre aux actionnaires un vote sur la dissolution anticipée de la Société.

Dans son rapport, le conseil d'administration a proposé aux actionnaires de ne pas prononcer la dissolution anticipée de la société et ainsi permettre la continuation de l'exploitation sociale.